

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de la transition écologique  
et de la cohésion des territoires

---

## **Direction générale de l'aviation civile**

**Décision du 08 juin 2022**

**portant composition du comité technique de réseau de la direction générale de l'aviation civile**

NOR : TREA2216291S

*(Texte non paru au journal officiel)*

### **Le directeur général de l'aviation civile,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 3 mai 2018 portant création de comités technique de réseau, de proximité et spéciaux à la direction générale de l'aviation civile et à l'Ecole nationale de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 14 janvier 2019 fixant la répartition des sièges attribués aux représentants du personnel au sein du comité technique de réseau de la direction générale de l'aviation civile,

**Décide :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés au comité technique de réseau créé auprès du directeur général de l'aviation civile :

**Président** : M. Damien CAZE, directeur général de l'aviation civile (ou son représentant)

**Le responsable ayant autorité en matière de ressources humaines** : Mme Marie-Claire DISSLER, secrétaire générale de la DGAC (ou son représentant).

## **Article 2**

Sont nommés représentants du personnel au sein du comité technique de réseau créé auprès du directeur général de l'aviation civile :

### **USAC-CGT**

*En qualité de membres titulaires :*

M. Eric MONATE  
M. Laurent PONCET  
M. Charles-André QUESNEL

*En qualité de membres suppléants :*

M Jean-Pierre DOMINGUEZ  
Mme Julie DRUET

### **UNSA AVIATION CIVILE**

*En qualité de membres titulaires :*

M. Alain BELLIARD  
M. Christophe MERLIN

*En qualité de membres suppléants :*

M. Frédéric LIORZOU  
M. Gilles GRALL

### **SNCTA**

*En qualité de membres titulaires :*

M. Stéphane ROZALEN  
M. Guillaume SINTES

*En qualité de membres suppléants :*

M. Jean-Emmanuel ANTAL  
M. Michel COZ ELLEOUEZ

### **FEETS-FO**

*En qualité de membres titulaires :*

M. Laurent NOTEBAERT  
M. Dominique THOMAS

*En qualité de membres suppléants :*

M. Olivier RICHARD  
M. Franck DUPONT

### **SPAC-CFDT**

*En qualité de membre titulaire :*

M. Jean-Christophe SALUSTE

*En qualité de membre suppléant :*

M. Dominique RUIZ

## **Article 3**

La décision du 27 octobre 2021 portant composition du comité technique de réseau de la direction générale de l'aviation civile est abrogée.

#### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait le 08 juin 2022

D. CAZE